



Sommaire du N° 146 Janvier 2018

Page 1 : Année 2018, NAO 2018, salaire d'embauche et cooptation

Page 2 : Droit à la déconnexion, TR 2017, IC-CHSCT, Sud à la rencontre des salariés

ANNEE 2018

L'année 2017 s'est terminée, avec ses hauts et ses bas, cette année électorale a eu pour effet d'entraîner un changement important dans les règles du monde du travail, par la mise en place des ordonnances Macron. A ce jour, les décrets d'applications ne sont toujours pas connus, mais n'augurent pas d'avancées réelles pour les salariés, bien au contraire. L'année 2018 sera mise en place des négociations sur la formation, le chômage, nous espérons que les résultats seront positifs.

Cependant, nous ne voulons pas vous faire déprimer, car en cette période de fête, nous espérons que vous avez pu vous retrouver en famille, avec vos proches ou avec vos amis, afin d'apprécier les meilleurs moments de la vie.

Nous vous souhaitons donc une bonne année pour 2018

SIGNATURE NAO POUR 2018

Après consultation de nos adhérents qui ont approuvés à 67%, le syndicat SUD Groupe Gfi a signé avec la CFTC, et la CFE-CGC, l'accord sur la rémunération pour l'année 2018.

Nous vous présentons les différents mesures:

- Augmentation de la masse salariale de 1,5 %, soit en moyenne une augmentation de 3% environ pour la moitié des salariés (cela peut donc varier de 5% à 1% selon votre âge et ancienneté), **nous avons demandé 2% d'augmentation individuelle mais aussi 2% d'augmentation générale.**
- Enveloppe de 250 000 € pour les salariés non augmentés depuis 5 ans et plus, chaque cas sera étudié par les RRH et managers concernés, **nous avons demandé 2% d'augmentation pour les non augmentés depuis 3 ans et plus.**
- Pour rappel une enveloppe de 325 000 € serait prévue unilatéralement par la direction, pour le rattrapage salariale dans le cadre de l'égalité femme/homme.
- Adoption du barème URSSAF pour les repas et hébergement. Ce barème est revalorisé chaque année. celui de 2017 est le suivant: les repas matin et soir à 18,40 € et l'hébergement en Ile de France (75, 92, 93 et 94) à 65,80 € et autres départements à 48,90 €, **nous demandons une revalorisation du TR à 9 €, mais l'alignement des frais sur le barème URSSAF qui était pratiqué encore vers l'an 2000 est une avancée pour ceux qui partent en mission en grand déplacement**
- Indemnités kilomètres vélos: 0,25 €/km dans la limite de 200 € par an et par salarié, **nous avons demandé l'application de cette mesure depuis 3 ans**

Salaire d'embauche et cooptation

Il est toujours désagréable de se rendre compte lorsque vous cooptez une personne qui le même profil que vous, un peu plus jeune que vous, est mieux payé que vous, alors que vous avez déjà 10 ans d'ancienneté. Pareil pour 2 collègues qui sont embauchés à 3 mois d'intervalles, et affectés sur le même client pour faire la même chose, mais l'un est cadre et l'autre etam avec bien sûr une différence de salaire.

Comprenez qui pourra!

DROIT à LA DECONNEXION

Nous avons aussi signé un accord sur le droit à la déconnexion, suite à la consultation de nos adhérents (85% de oui).

Cet accord a pour mérite de reconnaître le droit à tous les salariés d'avoir une vie familiale, sociale, de pratiquer des loisirs en dehors de la période de travail.

Ainsi votre manager, et tout le monde à un manager au-dessus de lui, avec le premier d'entre eux, Mr Rouaix, qui nous l'espérons en sera le fer de lance; votre manager donc, a pour rôle de préserver votre vie privée, et de respecter ses règles simples qui vous seront présentées en début d'année par la direction, dans une vidéo.

CHARGEMENT TR DECEMBRE

Comme déjà l'année dernière, Edenred a chargé sur votre carte tickets restaurants à la fin du mois de décembre avec le millésime 2017 au lieu du millésime 2018. **On attend la rectification!**

IC-CHSCT

La direction a mis en place une nouvelle instance chapeautant les CHSCT de l'UES, afin de la consulter sur des sujets touchant les 3 entreprises, comme le remplacement de GARY par GCOMP, ou les référentiels métiers.

Nous saluons la désignation de Nadira Zeroual comme secrétaire de cette instance.

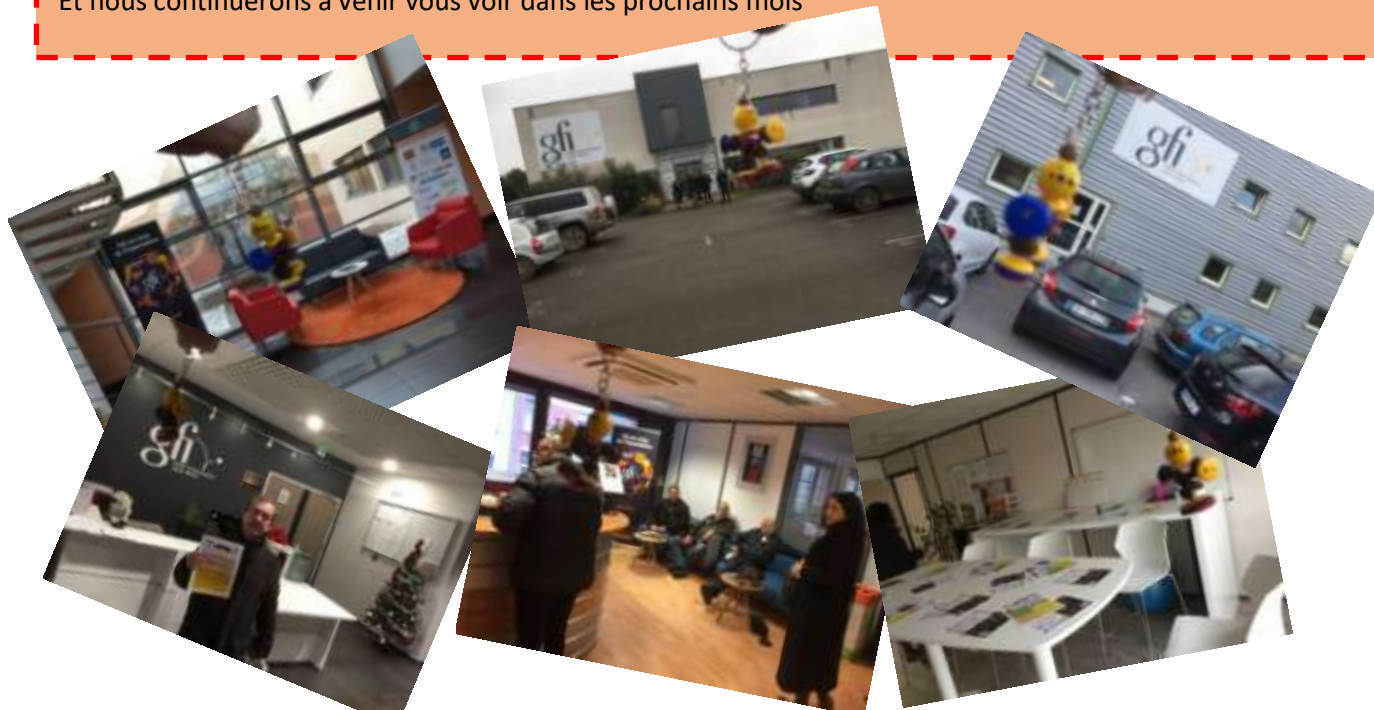
SUD à la rencontre des salariés et salariées de GFI

Vos représentants SUD ont décidé de venir vous voir dans toutes les agences de l'UES GFI, afin de prendre le pouls des salariés et salariées, de recueillir leurs questions sur leurs conditions de travail, de les informer sur leurs droits dans tous les domaines. Grâce à ces rencontres, nous pouvons ainsi alimenter nos revendications pour obtenir des avancées, et aussi remonter les problèmes auxquels vous êtes confrontés quotidiennement, et qui quelquefois se perdent dans la chaîne hiérarchique.

Nous vous avons ainsi rencontré à Montpellier, à Nîmes, à Chauray près de Niort, et à Lille.

Les problèmes et les demandes sont diverses, en fonction des équipes, des projets, de l'ancienneté et de l'âge des intervenants, mais nous nous efforçons d'y répondre au mieux.

Et nous continuerons à venir vous voir dans les prochains mois



Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS SUD Groupe GFI pour vous défendre

Marc AUBERTIN (DSC)	06 70 40 47 88	Henri BŒUF (Rhône-Alpes)	06 11 40 68 31
Vincent BRACCHETTI (GFI IP)	06 70 49 84 93	Laurent CALVET (GFI IP)	06 32 05 00 92
Geneviève DELJOUCLA (Sud-Ouest)	06 60 63 70 98	Didier LASSISSI (IDF)	06 32 53 32 88
Laure NETZ (Méditerranée)	06 09 34 78 20	Anne OURY (Ouest)	06 30 49 67 67
Patrice BOUVET (Progiciels)	06 09 59 74 87	Régis SCHAFFRAN (Nord)	06 52 06 49 98
Patrice SCHIFFLI (Est)	06 04 17 12 05	Philippe TAAR (IDF)	06 74 24 15 73
Nadira ZEROUAL (IDF)	06 03 52 71 67		